



[www.cc-uffried.fr](http://www.cc-uffried.fr) rubrique « Les 9 communes / Fort-Louis »

## **Fort – Louis : Courte histoire d’une ville royale**

Le traité de Westphalie (1648) met fin à la Guerre de Trente Ans (1618 – 1648). L’Alsace devient française à l’exception de la ville de Strasbourg, de celle de Mulhouse et de quelques petits territoires seigneuriaux. Durant la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, Louis XIV a des ennemis de toutes parts : états germaniques, austro-hongrois, hollandais, espagnols, flamands ... Il est obligé de faire fortifier les frontières de son royaume et c’est ainsi qu’est décidée la construction des places fortes de Belfort, Besançon, Landau et Fort-Louis. C’est Vauban, alors ingénieur militaire et « Commissaire Général des Fortifications » qui supervise les travaux. La construction de la citadelle de Strasbourg vient de s’achever. Louis XIV s’est intéressé personnellement aux problèmes de la place locale. Fort-Louis est un des maillons des fortifications établies sur les frontières du nord-est du royaume ; tout ce système défensif devait mettre le pays à l’abri de toute surprise. Fort-Louis est placé à l’intersection de la « Ligne du Rhin » et de la « Ligne de la Moder ».

### **Le choix du site de Fort –Louis**

Sur la frontière nord-est du royaume, trois lignes fortifiées constituent l’essentiel du système défensif, en complément de la « Ligne du Rhin » :

- La plus au nord, la « Ligne de la Queich », avec les places fortes de Landau et Germersheim,
- Au centre, la « Ligne de la Lauter », avec les places fortes de Wissembourg et de Lauterbourg,
- La plus au sud, la « Ligne de la Moder », avec les places fortes d’Haguenau et de Fort-Louis. La « Ligne du Rhin » s’appuie sur les places fortes de Huningue, Brisach, Sélestat, Drusenheim, Fort-Louis, Lauterbourg et Germersheim. A Fort-Louis, il s’agit essentiellement de l’implantation d’une tête de pont en Pays de Bade. La place forte est projetée sur une île du Rhin, boisée, marécageuse et insalubre. L’île de Giesenheim est formée par deux bras du Rhin : le court principal, le « Grand Rhin » du côté est le « Bras d’Alsace » ou « Rhin Rouge », l’actuel cours de la Moder, du côté de l’ouest. L’île touche le Margraviat de Bade (baillage de Beinheim) et la seigneurie de Fleckenstein (baillage de Roppenheim), mais elle est située entièrement en territoire français.

Le terrain est acheté par le Roi des seigneurs de Fleckenstein. L’île est longue de 1 100 toises, soit un peu plus de 2 100 mètres et est large de 320 toises, soit un peu plus de 600 mètres. Le site se prête très bien à son rôle de défense ; les conditions atmosphériques et les importantes variations du niveau du Rhin ont, en outre, gêné considérablement le bon fonctionnement défensif de la place forte et n’ont pas favorisé l’installation défensive d’immigrés.

La nouvelle place forte construite sur des indications de Vauban est baptisée FORT-LOUIS, en l’honneur du Roi Louis XIV.

### **La construction de la place forte**

Dès novembre 1686, quatre bataillons de sapeurs s’installent sur l’île pour entreprendre les premiers travaux préparatoires. Le 6 janvier 1687, Vauban pose personnellement la première

Pierre de la place forte. Il faudra dix années de travaux pour achever la construction : déboisements, aménagement des voies d'accès et des ponts, érection de digues et de barrages, construction de murs de briques et de remparts de terre, construction des bâtiments,... Presque toutes les communes situées sur les rives alsacienne et badoise du Rhin fournissent des hommes de corvée, des attelages, des matériaux de construction (fascines, pieux, troncs d'arbres ...) et des denrées alimentaires de toutes sortes. Ces travailleurs sont souvent très pauvres et sont obligés de mendier leur nourriture sur place. Le château et l'enceinte fortifiée de Beinheim, le château de Seltz et surtout le palais impérial de Haguenau, brûlé en 1667, sont démolis et les pierres sont transportées à Fort-Louis. Les briques et les tuiles sont fabriquées sur place, sur des terrains dépendants des bans de Roeschwoog et de Neuhaeusel. La chaux nécessaire aux liants est amenée de Buchellberg, en Palatinat, alors que le bois est coupé dans les forêts locales, celles de Haguenau et de Bienwald. Vauban est encore venu à deux reprises à Fort-Louis afin d'améliorer la place forte, en 1698 et en 1703.

### **La place forte**

Elle comporte un fort principal, le « Fort Carré » et deux forts secondaires, badoise, le « Fort Alsace » et le « Fort Marquisat ». 15 bastions inégaux, repartis sur les remparts de terre ceinturant l'île complètement la place forte et son système défensif.

### **Le « Fort Carré »**

Construit au milieu de l'île de Giesenheim ou « l'île des Chenapans », le Fort Carré est la forteresse principale de la place forte ; il sera aussi appelé « Fort du Gouvernement » plus tard. Rectangulaire, il possède un bastion à chaque angle. Un couloir souterrain dans le rempart de chacune des courtines permet le passage vers le fossé et les « dehors ». Chaque courtine est protégée par une demi-lune. Les murs extérieurs sont en briques et en pierre de taille ; la rampe intérieure est en terre engazonnée. Extérieurement, le Fort mesure 450m dans l'axe Nord-Sud et 380m dans l'axe Est-Ouest. Intérieurement, il mesure 225m sur 180m. Les hommes de la garnison, forte de plus de 2 000 hommes à certaines périodes, disposent de casernes peu spacieuses, mal équipées, insalubres, et d'une chapelle de garnison. 10 bâtiments accueillent les hommes de troupe ; la maison du gouverneur et les bâtiments de l'administration de la place se situent près de l'entrée ; face à la place d'armes. Faute de place à l'intérieur des remparts du Fort principal, les magasins et les entrepôts (réserve de vivres, d'effets militaires, hangar pour le séchage du linge, réserve de bois de chauffage et de construction,...) sont édifiés sur des terrains entre le Fort et l'agglomération civile. Devant les remparts, un fossé d'eau en partie naturel formé par les deux bras du Rhin protège l'ensemble des fortifications. Un fossé creusé lors de la construction protège les parties non défendues naturellement. Il subsiste encore des traces de ces levées de terre et de ces fossés. Une végétation luxuriante a envahi les remparts et les fossés. Néanmoins, ce Fort a bien résisté au temps, malgré les destructions opérées en 1793 et en 1815-18 par les Impériaux. Un pont de plus de 200m permet la traversée du « Grand Rhin » : il subsiste jusqu'en 1715. Après sa destruction et malgré plusieurs tentatives de rétablissement, la traversée s'est faite par des barques ou par un bac mis en place au début du XVIIIème siècle lors de la Guerre de Succession d'Espagne. Il survit jusqu'au milieu du XIXème siècle et disparaît lors des travaux de régularisation du cours du fleuve. Ce pont permet l'accès du « fort marquisat » situé en terre badoise, tête de pont pour les opérations militaires sur la rive droite du Rhin.

### **Le « Fort Marquisat »**

C'est un ouvrage à cornes construit au Sud-est « Fort Carré » sur la rive droite du « Grand Rhin ». Avant les travaux de régularisation du cours du fleuve, cette terre était située sur le ban de la commune badoise de Söllingen. Les travaux ont déplacé la limite territoriale

d'environ 1km vers l'Est et les terres concernées sont passées sous souveraineté française après des opérations d'échanges. Ce Fort sert plus d'une fois à des opérations militaires sur la rive droite du fleuve. Il doit être abandonné une première fois après le Traité de Ryswick (1797) qui met fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg. Remis en état peu après, il est démantelé définitivement après les traités de Baden et de Rastatt (1714) mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne. En réalité, il n'a jamais été totalement terminé. Aujourd'hui, il ne subsiste que quelques levées de terre insignifiantes et la mention du lieudit dans le cadastre.

### **Le « Fort Alsace »**

Un autre pont de bois permet la traversée du « Rhin Rouge » ; il relie le Fort Carré et la ville au Fort Alsace.

Comme le Marquisat, c'est un ouvrage à cornes situé à l'ouest du Fort Carré, sur la rive gauche de l'actuelle Moder. Il a pour rôle de protéger le passage du côté alsacien ; il permet aussi l'acheminement des troupes et des vivres depuis l'arrière. La défense du pont est renforcée en 1743, car après l'abandon de la rive badoise, son importance s'est accrue. En 1750, ce pont de bois est remplacé par un pont sur bateaux. Des casernes et un hôpital militaire occupent l'intérieur du Fort. Un moulin sur bateaux et le port aux vins et à farine occupent une place importante en amont du passage, sur la rive droite du bras du fleuve.

Aujourd'hui la route menant de Roeschwoog à Fort-Louis traverse toujours cette tête de pont qu'est le Fort Alsace. Des levées de terres importantes et quelques murs en briques sont visibles de chaque côté de la route.

Toute l'île de Giessenheim est protégée par les remparts de terre. En même temps que les travaux de fortification, ont débuté les constructions des bâtiments de l'agglomération civile.

### **La Ville**

Louis XIV a accordé des privilèges importants par lettre patente de 1688 afin de pousser des colons à s'installer sur le site : un marché franc par semaine et deux foires annuelles ainsi que d'importants avantages fiscaux.

Les rues de la ville sont tracées géométriquement pour des raisons stratégiques et les maisons sont implantées de manière à ne pas gêner les déplacements des troupes.

En 1692 un notariat s'installe à Fort-Louis ; il subsiste jusqu'en 1793 date à laquelle il est transféré à Roeschwoog.

Les habitants de la ville ont pour mission essentielle le ravitaillement de la garnison. Les colons sont surtout venus de Picardie, du Pays de Bade, de Suisse, mais on voit aussi arriver des immigrants d'autres régions et d'autres pays, attirés par les privilèges et l'espoir de faire fortune sur place ! La population compte également des artisans nécessaires à l'entretien de la place forte, de ses bâtiments et de ses remparts. Néanmoins les ressources de cette population sont faibles vu la très forte densité de commerçants sur l'île et la diminution régulière du nombre d'hommes de la garnison. On a ainsi compté jusqu'à 34 aubergistes dans la ville, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'administration de la ville est structurée selon les principes de l'époque ; le « prêteur royal » rend la justice, fait fonction d'officier de police et contrôle la gestion communale. Il est secondé dans sa tâche par le « procureur royal » et par un conseil composé du maire et de quatre conseillers municipaux. Le seul revenu de la « ville royale » est l'octroi dont la perception est autorisée en 1691. Le prélèvement de cette taxe se fait sur les denrées alimentaires ce qui a pour conséquence le renchérissement des produits.

Fort-Louis n'a jamais été une ville de garnison florissante et elle s'est toujours relevée péniblement des ruines et misères dues aux événements guerriers et aux inondations régulières du Rhin. Ce n'est qu'après les travaux de régularisation du cours du fleuve au

milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, que les conditions de vie se sont améliorées ; la population a pu se reconverter à l'agriculture, surtout après les travaux de drainage qu'a fait effectuer le grand propriétaire foncier local, Christophe BATISTON.

Durant la Révolution, l'Alsace comme tout le reste de la France est découpée en départements, arrondissements (districts) et cantons, Fort-Louis est ainsi promu au rang de Chef lieu de canton sous le nom de Fort Vauban ou de Fort Libre. Il comporte les communes de Auenheim, Dalhunden, Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roeschwoog, Roppenheim, Rountzenheim, Schirrhoffen, Sessenheim, Stattmatten et Soufflenheim. De 1790 à 1795, ce canton fait partie du district de Strasbourg après avoir appartenu durant cinq ans à celui de Haguenau. Il est supprimé en 1802 et les communes sont rattachées au canton de Bischwiller. La Commune de Fort-Louis a porté le nom Fort Vauban jusqu'en 1818.

### **La Garnison**

Une garnison plus ou moins importante occupe la place forte. A sa tête se trouvent un « Gouverneur », un « Commandant de la place » et un « Lieutenant du Roi » ; ces officiers n'ont séjourné que rarement dans la place car le poste est souvent pour eux un poste honorifique permettant d'encaisser une rente substantielle. Par contre, fonctionnaires, « Commissaire de guerre », ingénieurs et personnels de santé demeurant sur place et font fonctionner la place. Très forte à l'origine, plus de 2000 hommes, la garnison provient de différents régiments royaux ; elle a diminué peu à peu : elle est remplacée très fréquemment en raison de l'insalubrité du site et des conditions d'hygiène désastreuses sur l'île. Les conditions climatiques, l'humidité ambiante relativement élevée, des locaux peu adaptés et peu entretenus ont rendu les conditions d'existence de la garnison très pénibles. Le taux de mortalité est très élevé.

### **Le Rhin**

Durant ces trois siècles de l'existence de Fort-Louis, le Rhin a donné du travail à bon nombre d'habitants : les passeurs ou contrebandiers, les pêcheurs, les douaniers, les orpailleurs, les ouvriers pour la construction et l'entretien des digues ont représenté une bonne partie de la population active de la commune. Par contre les bateliers sont très peu représentés à Fort-Louis.

FORT-LOUIS est aujourd'hui un paisible village de l'Uffried blotti dans un environnement agréable dont le biotope de la Moder est un des constituants principal.